

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 20 (1958)
Heft: 10

Rubrik: Communications de l'Association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'association suisse

La 32^e Assemblée générale

s'est tenue le 24 septembre 1958, à l'Hôtel du Monde, à Grandvaux près de Lausanne. Mr. E. Schwaar, d'Areuse (NE), président central, put saluer la présence de plus de 20 invités et 79 délégués. Monsieur Oulevay, directeur du Département de l'agriculture du canton de Vaud, qui se trouvait à l'étranger, s'était fait représenter par Monsieur Roy, son chef de service. Assistaient en outre à cette assemblée: Messieurs Samuel Chevalley, préfet, Giddrey, adjoint au Service cantonal des automobiles, Porta, syndic, Baud, directeur de la Mutuelle Vaudoise Accidents, ainsi que Messieurs Vollweider et Hefti, respectivement président et gérant de l'IMA, et enfin Mr. Gobalet, chef de la Station d'essai de machines de Marcellin-sur-Morges.

Le **procès-verbal** de l'assemblée générale de l'année dernière, qui eut lieu à Saint-Gall, fut approuvé à l'unanimité. Entre autres **communications**, il fut annoncé aux participants que l'effectif de l'association centrale atteindrait le chiffre de 24'000 membres au début d'octobre 1958. Les dispositifs réfléchissants à prix réduits cédés jusqu'au 8 septembre 1958 arrivaient au respectable total de 66'744 unités. Du début de février aux premiers jours de septembre 1958, 5632 insignes de l'association furent vendus. Cinq mille autres sont déjà commandés, mais n'ont pu encore être livrés. La commission instituée au printemps 1957 par le Département fédéral de justice et police en vue d'abaisser les frais de production s'est attaquée pour la première fois — en date du 28 août 1958 — au problème de la réduction des droits de douane sur la benzine utilisée à des fins agricoles. Un arrêté fédéral est actuellement en préparation au sujet de l'admission à la circulation des tracteurs et machines agricoles. Cet arrêté sera mis en application peu après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la circulation routière.

Le **rapport annuel**, qui embrasse la période allant du 1er juillet 1957 au 30 juin 1958, fut approuvé par les délégués. La première partie en a déjà été publiée dans le numéro de septembre. Sur la proposition de la commission de vérification des comptes et du comité central, les **comptes 1957/58** furent également approuvés à l'unanimité. Ils se sont clôturés avec un moindre déficit que celui qui avait été prévu, les recettes se montant à fr. 382'142.05 et les dépenses à fr. 385'657.10. Comme on s'en souviendra, c'est la première fois depuis 10 ans que le résultat financier d'une année administrative — de cet exercice et du précédent — ne donne pas satisfaction. On espère que le rajustement du montant de la cotisation prévu à partir du 1er janvier 59 permettra de boucler dorénavant les comptes avec un bon afin que la fortune de l'association puisse être augmentée proportionnellement à l'accroissement de l'effectif de ses membres. Rappelons à ce propos que la cotisation versée actuellement à l'association centrale est la même que celle de 1946, et cela malgré la sensible augmentation du coût de la vie intervenue depuis lors. En outre, l'abonnement au périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole» est inclus dans la cotisation annuelle. Le **programme d'activité 1958/59** élaboré par le comité directeur rencontra également une approbation unanime. Il en fut de même du **budget 1958/59**, qui prévoit fr. 422'600.— de recettes et fr. 420'300.— de dépenses, soit un bénéfice de frs. 2'300.—. Monsieur J. Hartmann, de Neftenbach, le nouveau président de la section zuricoise, est devenu d'office membre du comité central. A la place de Monsieur E. Weibel, de Roche/VD, démissionnaire, Monsieur P. Geiser, Granges/SO, a été nommé à la commission de vérification des comptes comme deuxième suppléant. L'adhésion à l'Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture fut décidée quasi unanimement, c'est-à-dire avec 7 votes contre. Les opposants reconnaissent l'utilité des services consultatifs agricoles cantonaux. Ils ne peuvent toutefois

admettre le système de l'organisation à outrance, qui semble s'implanter toujours davantage dans le secteur de l'agriculture, depuis quelque temps. On est d'avis que le système du vorort (direction assumée à tour de rôle par chaque service cantonal) se serait montré suffisant et que l'on pouvait éviter les frais représentés par les deux postes de directeurs. Le fait que la dite association ait été fondée sans consulter au préalable les bailleurs de fonds prévus a provoqué en outre quelque surprise. Il ne serait pas mauvais que les instances de la Confédération observent elles aussi les usages démocratiques. Le contrat touchant le **service de la publicité** du périodique fut renouvelé sans discussion pour 5 autres années. Des voix se sont élevées spontanément de l'assemblée pour remercier vivement Mons. E.-A. Hoffmann, d'Obersteinmaur/ZH, de son dévouement et du travail fructueux qu'il a accompli jusqu'à maintenant. La ville de Schaffhouse, qui s'était déjà mise sur les rangs depuis deux ans, a été choisie comme l'endroit où se tiendra la **prochaine assemblée générale**. Nous avons certainement lieu d'attendre cette manifestation avec impatience puisqu'il y a déjà plusieurs mois que le comité de la section schaffhousoise a commencé à s'occuper de son organisation. L'assemblée approuva enfin une **résolution** présentée par Monsieur Schönenberger, professeur de branches agricoles, par laquelle on demande la création de centres de formation professionnelle dans le domaine de la mécanique agricole. Le texte de cette résolution, de même que le programme d'activité 1958/59, seront publiés dans le prochain numéro.

Au cours du **dîner en commun** qui réunit les participants avant l'assemblée générale, le préfet, le syndic et le chef de service du Département vaudois de l'agriculture adressèrent d'aimables paroles d'accueil à Messieurs les délégués. Monsieur J. Berlie, de Crassier, le sympathique président de la section vaudoise, leur souhaita également la bienvenue dans les termes les plus cordiaux.

Comme ce fut déjà le cas ces deux dernières années, la section invitante avait combiné un **programme complémentaire** de choix pour l'après-midi de la veille. Par une splendide journée d'automne, les délégués furent emmenés en car le long des rives du bleu

Léman jusqu'au Signal de Bougy, belvédère que la plupart ne connaissait pas encore, où l'on jouit d'une vue magnifique sur les vignobles, le lac, les montagnes imposantes de la Savoie et du Valais. Il fut même possible d'apercevoir le jet d'eau de plus de 100 m, ornement caractéristique de Genève. C'est de ce point de vue dominant que l'on se rendit vraiment compte combien un lac peut embellir un paysage. Les Suisses alémaniques commencèrent en outre à comprendre qu'une autre race d'hommes — pour ainsi dire — vit dans cette région privilégiée: des hommes d'un caractère plus ouvert et plus enjoué, des hommes qui vivent plus gaiement et plus intensément. Le souper en commun qui était prévu ensuite au Casino de Montbenon, à Lausanne, permit un large échange de vues entre les participants et favorisa la compréhension mutuelle. De telles heures de bonne camaraderie représentent une véritable détente. Elles sont nécessaires à l'homme comme l'eau l'est aux plantes. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que la majeure partie des délégués tienne absolument à y participer. Celui qui ne sait pas partager les joies de la vie avec ses semblables sera aigri et plein d'amertume dans ses dernières années. Il en ira pour les autres comme du soldat qui a fini son service militaire et ne pense plus qu'aux belles heures passées, oubliant ses fatigues. L'auteur de ces lignes aurait bien voulu pouvoir montrer à nos lecteurs quelques photos des attractions offertes par la section vaudoise à la fin du souper, mais l'éclair magnétique indispensable ne se produisit malheureusement pas... Le matin du 24 septembre, les délégués eurent la possibilité de visiter le 39e Comptoir Suisse, notamment la Halle aux machines agricoles. Puis la section vaudoise leur offrit encore une belle course en car à travers les vignobles de la région de Lavaux jusqu'à Grandvaux, où le dîner en commun devait avoir lieu.

Pour l'organisation de ce brillant programme complémentaire, pour l'agréable détente offerte et les beautés naturelles qu'il nous fut possible d'admirer, la section vaudoise, et tout particulièrement Messieurs Berlie, Emery et Martin, a droit à de chaleureux remerciements ainsi qu'à des éloges bien mérités. Bravo, amis vaudois, merci... et au revoir!

Le chroniqueur: Rr.